



Volet cassé depuis plusieurs semaines quels droits ?

Par **saby56**, le 11/05/2009 à 19:46

Bonjour,

je suis étudiante et je loue par agence immobilière un studio meublé de septembre à juin (le même depuis 3 ans). ce studio comporte une seule et unique fenêtre, une très grande baie vitrée avec un volet roulant manuel. il y a exactement 5 semaines, ce volet "m'a lâché". il est resté bloqué en position presque entièrement fermée, je ne pouvais ni le lever ni le baisser. j'ai alors prévenu mon agence dès le lendemain. j'ai dû attendre 2 semaines (dans le noir) pour voir un réparateur passer. il a diagnostiqué une pièce cassée (d'usure) et préconise la mise en place d'un volet motorisé à la vue de la grandeur de la baie vitrée. il a alors essayé de me le réparer afin que je puisse le lever et baisser manuellement. ce que j'ai seulement pu faire pendant 2 jours, puis il s'est de nouveau bloqué (en haut cette fois). mon problème est que c'est ma pièce à vivre et aussi ma "chambre". donc depuis 3 semaines, je dors sans volet donc avec toute la lumière de dehors qui entre chez moi autant dire que je dors très très peu, voire certaine nuit presque pas du tout, donc en journée fatigue migraine, pour les études c'est vraiment pénible.

aucune nouvelle de mon agence ni du réparateur. je passe régulièrement à l'agence pour voir si les choses avancent.

je ne sais pas quels sont mes droits, en tant que locataire ? ai je un moyen de faire pression pour faire avancer les choses plus vite ? ai je le droit de demander un rabais sur mon loyer ? car si les choses continuent ainsi, j'envisage de ne plus rester dormir chez moi.

(j'espère avoir été compréhensible... c'est un peu compliqué!)

si vous avez des réponses à m'apporter, c'est avec plaisir.

merci d'avance